

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (RLP) DE LA COMMUNE DE LONS-LE-SAUNIER

En exécution de l'arrêté de Monsieur le Maire de Lons-le-Saunier en date du 27/10/2021, une enquête publique portant sur le projet de révision du Règlement Local de Publicité de la commune de Lons-le-Saunier aura lieu pendant trente-deux jours consécutifs :

Du lundi 15 novembre à 8h00 au jeudi 16 décembre 2021 à 17h00.

Cette enquête publique concerne la révision du RLP qui adapte la réglementation nationale de la publicité extérieure (publicités, préenseignes et enseignes) aux spécificités de son territoire.

Afin de conduire cette enquête, le président du Tribunal Administratif de Besançon, par décision du 05 octobre 2021, a désigné Monsieur Jean-Paul LAMBLIN, en qualité de commissaire enquêteur.

L'ensemble des pièces du **dossier d'enquête publique** du projet de révision du RLP est consultable :

- en **version informatique** sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : <https://www.lonslesaunier.fr> ;
- en **version papier** au siège de la commune de Lons-le-Saunier, à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Lons-le-Saunier sis au 4 avenue du 44^{ème} RI à Lons-le-Saunier, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Un accès gratuit au dossier est garanti sur un **poste informatique mis à disposition du public**, au siège de la commune de Lons-le-Saunier à l'adresse, jours et heures d'ouverture indiqués ci-dessus.

Toute information peut être demandée auprès de Madame Caroline BUCHET au Service Urbanisme de la Mairie de Lons-le-Saunier, ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : 03.84.47.88.61 et à l'adresse mail : cbuchet@lonslesaunier.fr.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le **registre papier d'enquête publique** mis à sa disposition à l'accueil du siège de la commune de Lons-le-Saunier ;
- par **voie postale** en adressant un courrier à l'attention du commissaire enquêteur au siège de l'enquête (cf. adresse ci-dessus), à faire parvenir avant la fin de l'enquête publique ;
- par **courrier électronique** à l'adresse suivante : revisionrlp@lonslesaunier.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les locaux de la commune de Lons-le-Saunier, situés à l'Hôtel de Ville de Lons-le-Saunier sis au 4 avenue du 44^{ème} RI à Lons-le-Saunier pour recevoir leurs observations, lors des **permanences** suivantes :

- le lundi 15 novembre 2021 de 8h à 12h ;
- le vendredi 26 novembre 2021 de 14h à 17h ;
- le mardi 30 novembre 2021 de 8h à 12h ;
- le jeudi 16 décembre 2021 de 14h à 17h.

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées remis par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la commune de Lons-le-Saunier ainsi que sur son site internet <https://www.lonslesaunier.fr> durant un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le projet de révision du Règlement Local de Publicité, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur - sous réserve que l'économie générale du RLP ne soit pas remise en cause – sera soumis pour approbation à la majorité des suffrages exprimés au Conseil Municipal de la commune de Lons-le-Saunier.